

Commune de GARAT

(Charente)

AVIS DU MAIRE

*Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que
le Conseil municipal se réunira en séance ordinaire*

à la mairie (salle du conseil)

le MERCREDI 22 MARS 2023 à 20h00

ORDRE DU JOUR

1. Installation d'une borne de recharge pour voiture électrique
2. Vente du presbytère
3. Attribution des subventions 2023
4. Budget primitif 2023 – budget principal commune
5. Budget primitif 2023 – budget annexe SPIC « Productions d'Énergie »
6. Taux d'imposition des taxes directes locales 2023
7. Motion AMF16 électricité

Fait à Garat le 16 mars 2023
Le Maire, signé : Hervé RAMAT

